



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **5 novembre 2018**

Délibération n° 2018-3067

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Projet Self data territorial - Convention de partenariat entre la Métropole de Lyon et la Fondation internet nouvelle génération (FING)**

service : **Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 16 octobre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 7 novembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jeandin, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), M. Compan (pouvoir à M. Fromain), Mmes Ghemri (pouvoir à M. Bravo), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Passi, Piegay (pouvoir à M. Vincent), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Sannino (pouvoir à Mme David), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Kabalo).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Collomb, Genin.

Conseil du 5 novembre 2018**Délibération n° 2018-3067**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Projet Self data territorial - Convention de partenariat entre la Métropole de Lyon et la Fondation internet nouvelle génération (FING)**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Le Conseil,

Vu le rapport du 11 octobre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole développe une stratégie ville intelligente plaçant le citoyen au cœur de la démarche et traitant de l'évolution de la manière de vivre, gérer et gouverner les villes, tirant le meilleur parti des capacités d'usages, d'innovation et de services du numérique, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, l'attractivité, le dynamisme du territoire et l'efficacité de l'action publique. La Métropole porte des expérimentations sur les nouveaux usages, des projets, des études prospectives et une stratégie propre à la donnée. Ces approches sont communes et fréquemment partagées avec la FING, dont la collectivité est membre.

L'association pour la FING est un "think tank" travaillant sur les transformations numériques. Association loi 1901 créée en 2000, elle regroupe une équipe d'entrepreneurs et d'experts et compte plus de 200 membres (particuliers, entreprises, collectivités, pôles de compétitivité, établissements d'enseignements supérieurs, laboratoires de recherche). La FING procède à un examen transversal des transformations numériques, en croisant une expertise relative à l'innovation technologique, les mutations économiques et les transformations sociales. Pour examiner ces sujets, la FING se fonde notamment sur son expertise dans la mobilisation de l'intelligence collective et la prospective créative. La FING dispose d'une capacité à mobiliser des acteurs de haut niveau (interministériels - ADEME - CNIL - et territoriaux) autour d'ateliers de réflexion stratégique et prospective. Cette capacité de mobilisation et de prospective de la FING s'est matérialisée dans les différents projets et événements qu'elle a menés jusqu'à ce jour (Questions numériques, Transitions², Digiwork, Infolab, MesInfos, etc.).

Dans ce cadre, la Métropole a défini une stratégie d'accès à la donnée au travers du "service public local de la donnée", inscrit dans la politique publique "ville intelligente et numérique".

Elle a souhaité s'engager dans la réappropriation des données personnelles par les citoyens, leur permettant d'être accompagnés dans la maîtrise de ces dernières et l'acquisition de nouvelles capacités d'actions pour une meilleure connaissance et la pleine possession du potentiel des données personnelles en terme de services numériques.

Le concept du "Self data", (c'est-à-dire la production, l'exploitation et le partage de données personnelles par les individus, sous leur contrôle et à leurs propres fins) a été exploré par la collectivité grâce au projet "MesInfos". Porté par la FING, le projet "MesInfos" a compté 15 partenaires que la Métropole a rejoint en 2016 comme territoire d'expérimentation du self data. La collectivité a rendu possible l'étude du potentiel économique et de la création de services, tout en œuvrant à une sensibilisation des citoyens aux enjeux de la donnée personnelle. Le projet "MesInfos" s'est achevé par un événement d'envergure nationale "l'Open conférence MesInfos", en juin 2018, à Lyon. À cette occasion, les élus de la Métropole ont affirmé la volonté de donner suite à cette expérimentation et de consolider le rôle de précurseur de la Métropole dans le développement de la réappropriation des données personnelles par les citoyens.

Le projet "Self data territorial", objet de la présente convention, entre dans le cadre de la seconde phase de cette approche du self data. La Métropole souhaite à présent développer des cas d'usages qui permettent de concrétiser le self data. La collectivité entend exploiter cette nouvelle approche de la donnée personnelle pour développer un ou des services permettant d'apporter des réponses opérationnelles aux attentes formulées dans le cadre des politiques publiques métropolitaines. Elle vise une démarche pragmatique en faisant entrer le concept du self data dans les projets numériques métropolitains préexistants et si possible centrés sur les thématiques de la santé, du social, de la solidarité ou encore de l'énergie ou de l'habitat. Et ceci en impliquant potentiellement des partenaires publics et privés.

Ce projet s'insère dans un programme plus vaste sur le territoire français, coordonné par la FING, avec les partenaires publics suivants : Métropole, Nantes Métropole (projet centré sur la transition énergétique) et la Ville de La Rochelle (projet axé sur la mobilité).

Les résultats de ce programme seront accessibles à tous au bénéfice notamment de la Métropole pour qu'elle s'appuie sur ces travaux pour développer concrètement des services de proximité aux citoyens basés sur le self data.

II - Dispositif conventionnel pour la mise en œuvre du partenariat

La présente convention, d'une durée d'un an, vise donc à matérialiser le soutien de la Métropole aux travaux de recherche et de prospective initiées par la FING, qui s'articulent avec ses propres missions et son programme de travail, en l'espèce avec le projet "Self data territorial", projet pionnier en France.

Elle établit les engagements, ainsi que la participation financière de chacun dans ce partenariat. La Métropole et les autres partenaires de la FING s'engagent à participer au financement des travaux et documents issus du programme de recherche couvert par la présente convention.

Le coût total des travaux de la FING est de 170 000 € TTC. Une participation de la Métropole sera versée à la FING, d'un montant de 35 000 € TTC.

Cette somme de 35 000 € est également forfaitaire pour chacune des 3 collectivités contributrices, la FING conventionnant séparément avec chacune d'elle. La FING autofinance le reste soit 65 000 €.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver la convention de partenariat relative au projet "Self data territorial" à passer entre la Métropole et la FING définissant les modalités financières et les contributions de chaque partenaire au projet ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le projet "Self data territorial",

b) - la convention de partenariat à passer entre la Métropole et l'association FING, fixant les modalités financières et les contributions de chaque partenaire au projet.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention de partenariat "Self data territorial".

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 35 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P02O4984.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 7 novembre 2018.